

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***Égalité, discriminations, diversités :
Des constats aux actions***

Altay MANÇO

Dossier n° 2008 - 036

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision
Publications

Fondateurs (1954)

Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON,
André DEJAEGERE, Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Secrétariat

Christiane LOIR

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

Publications – Abonnements :

(02) 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Radio – Télévision :

(02) 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Fax : (02) 650 35 04

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Communauté française de Belgique

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2008 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 69 – *Les laïques, les rituels et la spiritualité*

n° 70 – *Le microcosme carcéral*

n° 71 – *Rwanda. Le récit du génocide. Traversée de la mémoire*

n° 72 – *Francs-Parlers n° 3*

Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Article 27. Un réseau créatif*, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Actualité des Protocoles*, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Les limites de la liberté*, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.

La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives, F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.

Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

Égalité, discriminations, diversités : Des constats aux actions

Altay A. MANÇO

Institut de Recherche, Formation et Actions sur les Migrations (IRFAM)

Parmi les mutations les plus importantes du champ de l'action sociale et éducative, on peut identifier celles qui sont liées à l'accroissement actuelle des diversités socioculturelles des publics auxquels sont confrontés les intervenant(e)s et éducateurs/trices. Ceux-ci doivent au quotidien et sans nécessairement y avoir été préparés, pratiquer la communication interculturelle et lutter contre les préjugés, les stéréotypes ou les discriminations que subissent certaines minorités afin de rétablir des équilibres et une forme d'égalité entre tous.

Or, on sait depuis longtemps que la recherche de l'égalité « formelle » est souvent elle-même une source d'inégalité entre groupes diversifiés : les travaux en sociologie et en sciences de l'éducation montrent en effet qu'un traitement identique de tous peut créer des inégalités et tout déni de ce constat scientifique ne sert qu'à la reproduction de la suprématie culturelle, psychologique, économique ou politique d'un groupe dominant. L'action socio-éducative et les législations les plus avancées en cette matière, ainsi que des textes internationaux (Nations unies et UE), définissent ainsi quatre formes du « droit à l'égalité » : l'égalité devant la loi, l'égalité lors de l'application de la loi, l'égalité de protection par la loi et, enfin, l'égalité bénéficiant de la loi, cette dernière forme voulant précisément contrer la conception formaliste de l'égalité à travers une action publique, notamment, juridique ou sociale.

Les effets discriminants de l'égalité formelle s'ajoutent dans les faits aux effets des discriminations plus caractérisées. Les dimensions en cause sont largement connues : l'origine ethno-socio-culturelle, le genre et l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, les trajectoires particulières, l'aspect physique, etc. Ainsi, on peut parler de discrimination « voilée », « coutumière », « volontaire » ou « volontariste » pour désigner des attitudes ou des pratiques privées qui, à partir d'un critère de choix illicite selon la loi, finissent par exclure intentionnellement des personnes de diverses

sphères de la vie sociale, comme l'emploi, par exemple. Ces pratiques illégales présentent néanmoins le caractère d'être difficile à prouver, peu documentées, peu mesurables et de rarement donner lieu à des plaintes, bien qu'il existe des structures prévues à cet effet. Toutefois, leurs effets sont bien réels et observables : faible présence de membres de certains groupes dans la vie publique, notamment politique, médiatique, dans des zones d'habitat, dans des réseaux sociaux influents, etc. Si aucun État démocratique ne dispose du droit et des moyens d'intervenir dans les réseaux de sociabilité des individus ou des groupes privés, des gouvernements peuvent en revanche prendre des mesures, par exemple, de désagrégation résidentielle et nommer des personnes exclues à des postes politiques, symboliques, visibles, etc.

On peut également parler de discrimination « indirecte » lorsqu'une mesure produit des effets inégalitaires pour un ou des groupes identifiables selon l'un des critères légalement illicites, sans que l'auteur de la mesure ait volontairement visé cet effet. Un exemple évident en sont des critères de recrutement, par exemple, physiques inadaptés à des certaines populations. En pareille situation, dans un pays comme le Canada, entre autres, le législateur a imaginé le concept de l'accommodement raisonnable qui consiste en l'imposition de mesures permettant l'expression de groupes minoritaires tant que les solutions trouvées n'imposent pas de coûts financiers exagérés, d'inconvénients majeurs, de réduction de normes de sécurité et d'atteinte aux droits d'autres individus ou communautés...

Les cas de discriminations « systémiques », plus complexes encore, concernent les situations où les différences de position professionnelle, de revenu ou/et de promotion sociale entre catégories de personnes ne sont pas imputables à des facteurs de capital humain (c'est-à-dire des critères admis comme sources logiques d'inégalité économique : scolarité, expérience, âge, maîtrise de langues...). Ces inégalités présentes dans toute société sont liées à des discriminations systémiques passées et/ou présentes. Depuis le milieu des années 1970, des programmes d'actions positives (*affirmative actions*) existent, notamment aux États-Unis, pour lutter contre ces inégalités envers certains groupes : femmes, Noirs, nouveaux migrants, etc. L'esprit qui anime ces initiatives est de réaliser l'égalité en milieux professionnels et scolaires de façon à ce que « nul ne se voie refuser d'avantages ou de chances pour des motifs étrangers à ses compétences ». Des pratiques de « quotas », autres mesures de redressement obligatoires en faveur de groupes cibles, des « plans de gestion de la pluralité culturelle », des publications sur les préjugés et stéréotypes divers, des formations à l'interculturalité, etc. entrent dans ce cadre d'initiatives positives.

*Égalité, discriminations, diversités :
Des constats aux actions*

Ainsi en Europe, le « vocabulaire de la diversité » s'est d'abord développé dans à l'occasion des travaux de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. Si de nombreuses initiatives existent sur le terrain, la culture dominante est encore très loin de prendre en compte l'essentiel des défis à relever en la matière. Même si les outils législatifs sont en place, les réalités de terrain exigent plus que jamais des méthodes et des outils concrets et durables pour gérer les différences, éduquer à la diversité, lutter contre les préjugés et les stéréotypes... donc un « *mainstreaming* de la diversité ».

On peut inférer de ce qui précède qu'il faut distinguer au moins trois dimensions dans la gestion des diversités :

1. La lutte contre les préjugés subis en raison d'*a priori* défavorables, de stéréotypes, etc. ;
2. La compensation des préjugés subis en raison d'un « non-accès » aux codes et normes dominants ;
3. Le développement de compétences transversales pour gérer les défis de la diversité. La première dimension s'appelle la « lutte contre les discriminations », la deuxième la « lutte contre les inégalités » et enfin la troisième « l'éducation aux diversités ».

Cette dernière dimension est sans doute une des moins développées. L'éducation à la diversité consiste à prendre en compte l'ensemble des éléments précédents pour leur donner un sens et permettre le développement de compétences d'adaptation, des « compétences interculturelles » individuelles, groupales ou institutionnelles. Elle porte sur l'identification des stéréotypes, préjugés et discriminations à l'œuvre dans nos représentations et nos comportements. Elle porte aussi sur les « zones sensibles » que ce travail met en évidence, sur la manière dont se construisent nos identités et nos sentiments d'appartenance, sur la façon dont nous nous sentons menacés par certaines différences. La notion est centrale : il est inopérant de travailler uniquement sur les aspects rationnels de certains maux si ne sont pas prises en compte en même temps leurs dimensions émotives. L'éducation à la diversité est une question transversale qui concerne tous les secteurs de la vie sociale. Elle nécessite la mise en place au sein des associations, des entreprises, des écoles, des communes, etc. de « plans » susceptibles de faire progresser les mentalités et de mettre en valeur les opportunités et les richesses de la diversité. Ce travail de fond nécessite d'être porté par des professionnels de l'intérieur et de l'extérieur, spécialement formés, outillés et mandatés pour développer le « *mainstreaming* de la diversité ».

Pour de plus amples informations :

CRUTZEN (Danièle), « *Les compétences transversales. Un concept-clé pour l'éducation à la diversité en Europe. Quelle réalité en Communauté française ?* », dans *Éducation-Formation*, Liège, n° juin, 2003.

HELLY (Denise), « Les limites du multiculturalisme canadien » dans Michel WIEVIORKA et Jocelyne OHANA (dir.), *La Différence culturelle. Une reformulation des débats. Colloque de Cerisy*. Paris, Balland, 2001, pp. 414-427.

MANÇO (Altay), *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, coll. « Compétences interculturelles », 2002.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – Fax 02 650 35 04
secretariat@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

